



VM.2

88 197 habitants  
1 465 km<sup>2</sup>

417 Km de masses d'eau  
« cours d'eau »

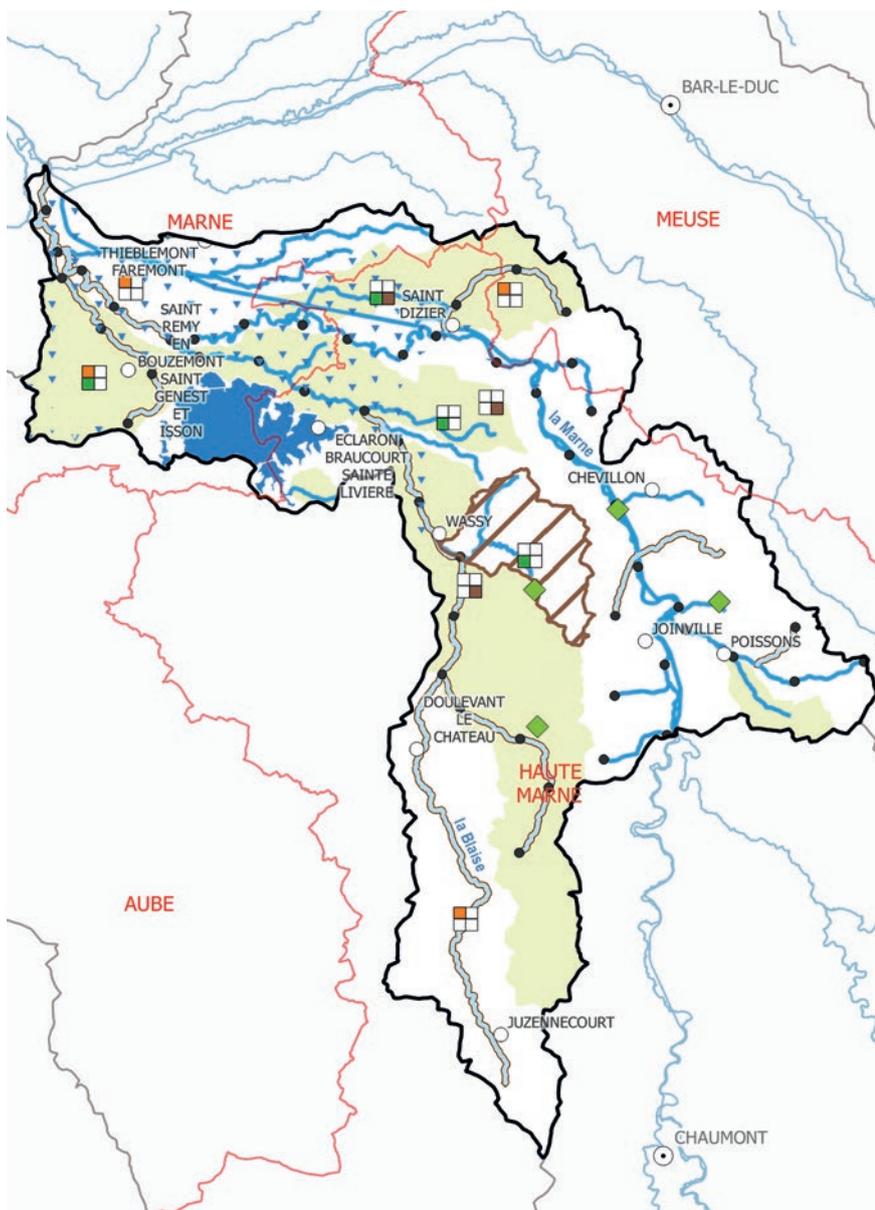
UNITÉ HYDROGRAPHIQUE  
MARNE BLAISE

Cette unité hydrographique se caractérise par une forte proportion de forêts et prairies, une faible densité de population (74 hab/km<sup>2</sup>), un aléa érosif important sur la Blaise (contamination en MES) et la présence de petits cours d'eau. Cette unité hydrographique est également sensible aux phénomènes d'inondation.

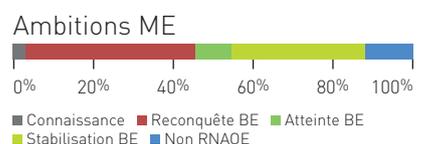
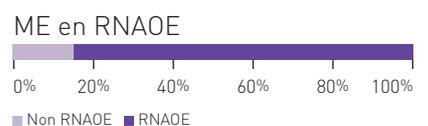
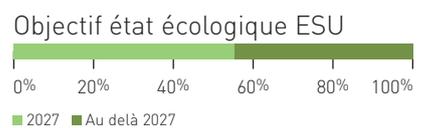
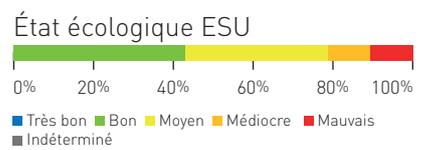
Les principales dégradations des masses d'eau sont l'I2M2 et les phytosanitaires (métazachlore et diflufenicanil) mais aussi le bilan oxygène qui reste limitant.

Les pressions liées à l'agriculture ainsi que la présence d'ouvrages hydrauliques sur certaines rivières sont des pressions importantes. Par ailleurs, cette unité hydrographique comporte de nombreuses industries, générant des pressions spécifiques. Les unités d'extraction de granulats sont nombreuses entre Saint-Dizier et Vitry le François.

La Marne et la Blaise sont influencées hydrologiquement par le lac du Der. La zone aval de cette unité hydrographique est comprise dans la zone RAMSAR « Champagne Humide », avec des milieux humides particulièrement importants.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	28
Lac	2
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	4



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE  
MARNE BLAISE**
**VM.2**

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
<b>Réduction des pollutions des collectivités</b>						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	3				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	12				
ASS0502	Equipped d'une STEP Hors Directive ERU	12				
ASS0701	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses	3				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	3				
<b>Réduction des pollutions des industries</b>						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	10				
<b>Réduction des pollutions agricoles</b>						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	6				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	21				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	6				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	21				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	6				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	15				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	9				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	9				
<b>Protection et restauration des milieux</b>						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur	3				
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	26				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	41				
<b>Gestion de la ressource en eau</b>						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	3				